



Pourquoi faire un don au Centre Medem ?

- Pour être acteur de la vie culturelle juive vivante
- Pour prendre toute sa place en tant que juif et citoyen
- Pour transmettre une culture juive ouverte et moderne



Les avantages fiscaux liés à votre don

Impôt sur la Fortune Immobilière

75 %

du montant de votre don au Centre Medem sont déductibles de votre IFI, dans la limite de 50 000 € par an.

Impôt sur le Revenu

66 %

du montant de votre don au Centre Medem sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Si votre don dépasse ce seuil, vous avez la possibilité de reporter l'excédent pendant 5 ans.

Votre entreprise peut nous soutenir

60 %

du montant du don fait par votre entreprise sont déductibles de l'Impôt sur les Sociétés, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Prénom : _____ Nom : _____

Raison sociale (pour les sociétés) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Ci-joint un chèque de : _____ à l'ordre du Centre Medem

Ou un virement à BNP Paribas IBAN : FR76 3000 4028 3700 0107 1510 194

20 €

50 €

100 €

500 €

Autre

Pour un don IFI ci-joint un chèque de : _____ à l'ordre du Centre Medem

Ou un virement à BNP Paribas IBAN : FR76 3000 4001 5300 0052 9370 118

Merci d'adresser votre don (chèque ou virement) accompagné de ce formulaire dûment rempli à
Centre Medem Arbeter-Ring, 52 rue René Boulanger, 75010 PARIS
Cerfa expédié par retour.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter :
Centre Medem - 01 42 02 17 08 mbouret.centremedem@gmail.com